

# École de Conduite Feu Vert 2.0

## PROGRAMME DE FORMATION PERMIS B : VEHICULES DE TOURISME DE 3 500 KGS MAXIMUM DE PTAC ET DE 9 PLACES ASSISES MAXIMUM

### Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicules, effectuer les vérifications intérieures et extérieures, avoir des notions de premiers secours.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

### Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoires.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

### Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé(e).
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

### Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les

### FORMATION

**Durée :** Définie après l'évaluation initiale (20 heures minimum obligatoire ou 13 heures pour boîte automatique).

**Rythme :** discontinu par séquences d'une ou deux heures

**Objectifs :** être capable de :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

**Public concerné :**

- Candidat désirant conduire un véhicule de catégorie B dans le cadre de l'apprentissage par la filière traditionnelle.

**Pré-requis :**

- Être âgé de 15 ans minimum (pour AAC)
- Ne pas être atteint d'une affection susceptible d'être incompatible avec la conduite.

**Matériel requis :**

- aucun

**Moyens pédagogiques :**

- Moyens audio-visuel (vidéo projection).
- Véhicules de catégorie B.
- Zones de circulations adaptées aux compétences 1-2-3-4
- Livret de conduite et fiche de suivi

**Méthodes pédagogiques :**

- Méthodes magistrales et interrogatives pour les enseignements théoriques.
- Méthodes démonstratives, guidage dégressif et accompagnement vers l'autonomie pour la pratique hors en



# École de Conduite Feu Vert 2.0

recommandations à appliquer.

- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter et secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.  
Pratiquer l'écoconduite.

Spécificités conduite supervisée : 1 rendez vous préalable

Spécificités conduite accompagnée :

- Un rendez-vous préalable
- Minimum 1 an et 3000 km de conduite accompagnée
- Au moins 2 rendez-vous pédagogiques

circulation.

- Auto-évaluation au fil des compétences.

**Formateurs** :

- Titulaires BEPECASER ou TP ECSR

**Validation** :

- Attestation de formation.
- Délivrance du permis de conduire de la catégorie B (après réussite aux examens).

**Suivi et évaluation de l'action** :

Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire

